



problème de voisinage : élagage d'arbres

Par **ghibelaine**, le 13/05/2011 à 09:07

bonjour,

J'ai reçu de mon voisin une lettre recommandée avec AR m'invitant à élaguer mes arbres surplombant son terrain. J'ai fait venir un professionnel pour faire le travail. Malheureusement, mon voisin a interdit à l'élagueur de passer sur son terrain pour ramasser les branches qui pourraient tomber de son côté, le menaçant de poursuites en cas d'infraction.

De ce fait, le professionnel a refusé de continuer le travail.

Un expert désigné par sa protection juridique nous convoque prochainement pour une expertise contradictoire.

Que dois je faire et quels risques j'encours, sachant que je n'ai pas de protection juridique ?

Merci pour vos réponses

ghibelaine